DIXIT



«Les déclarations du pasteur T. Jones, appelant à profaner le saint Coran, sont dangereuses, racistes et extrémistes. Elles portent atteinte aux valeurs humaines et à l'entraide et la coexistence des peuples dans le monde. Comme elles incitent à la haine et à l'extrémisme, des idéologies contraires aux principes intrinsèques de l'Islam et aux lois internationales.»

Abdallah El Tourki, secrétaire général de la Ligue du monde musulman

«L'UNRWA enregistre un déficit de 84 millions de dollars (66 millions d'euros) dans le budget de fonctionnement. Cela va forcer l'UNRWA à prendre des mesures pour fermer des institutions, des écoles et des cliniques dans la bande de Ghaza à partir de septembre prochain.»

e l'immigration comme un problème »

Pierre Henry, directeur général de France terre d'asile, une ONG française s'occupant des questions liées à l'immigration, considère que le discours de Nicolas Sarkozy sur l'immigration n'a pas lieu d'être. Il estime que cette sortie médiatique est destinée exclusivement à des fins électorales. Par ailleurs, il appelle à changer le regard, à cesser de faire de l'immigration un problème et à traiter cette question comme une donnée et une chance.

Le président de la République française, Nicolas Sarkozy, stigmatisait récemment dans un discours les étrangers et les Français d'origine étrangère, qu'en ditesvous?

Le dernier discours du Président sur la sécurité n'est en réalité qu'une étape préparatoire pour une série de mesures qui seront prises dans le cadre du projet de loi sur l'immigration, qui sera soumis au Parlement le 27 septembre prochain. Ces dernières ont pour objectif, selon le discours officiel, de lutter contre la délinquance et d'assurer la sécurité des Français. Mais dans les faits, elles visent d'autres objectifs qui n'ont rien à voir avec les questions soulevées. Au lieu d'aborder la question sociale, devenue difficile ces derniers temps et d'essayer d'y trouver des solutions durables, le Président aborde le volet sécuritaire, ce qui n'a pas lieu d'être. Il est probablement anticonstitutionnel de condamner à des peines pouvant aller jusqu'à la déchéance de la nationalité française des Français « d'origine étrangère » impliqués dans des actes de délinquance.

Pouvez-vous nous dire quelles sont les motivations de ces mesures radicales ?

Il est clair que le Président s'est lancé dans la pré-campagne électorale pour les présidentielles de 2012. Il compte, par ce projet de loi, d'une part, fuire les questions d'actualité telles que le chômage, qui prend des proportions alarmantes et la situation sociale qui ne cesse de se dégrader, et, d'autre part, s'attirer les voix de l'extrême droite.

Ce projet de loi sera-t-il approuvé par les députés et les sénateurs ?

La composition actuelle du Parlement français va certainement permettre à ce projet de loi d'être approuvé. La droite a suffisamment de députés pour la faire passer. Mais il existe cependant d'autres moyens de contrecarrer ce projet.

Lesquels?

Nous pouvons par exemple compter sur la saisine du Conseil constitutionnel, chargé d'examiner la constitutionnalité des lois. Par exemple, les conditions de déchéance de la nationalité étant déjà stric-



tement encadrées, il apparaît probable que les « Sages » refusent cette grave sanction pour des délits de droit commun.

En tant qu'ONG humanitaire, avez-vous programmé des actions de protestations contre ce projet de loi ?

Nous avons déjà bien évidemment réagi lors de la présentation du projet de loi en mars 2010. Nos actions se situent au niveau du lobbying juridique et politique. Dans un cadre plus élargi, nous nous sommes associés à une cinquantaine d'organisations de défense des droits de l'homme et de solidarité pour participer à un rassemblement citoyen le 4 septembre prochain à Paris et dans toute la France. La mobilisation est cependant constante depuis le

mois de juillet, par le biais d'un plaidoyer

La question de l'immigration a été tout le temps au centre des débats en France, avez-vous des propositions à faire au gouvernement pour résoudre de ce problème délicat?

D'abord, il faut changer de regard, cesser de faire de l'immigration un problème et la traiter plutôt comme une donnée et une chance.

La régulation de l'immigration doit s'opérer au niveau européen, privilégier l'intérêt partagé (du migrant, du pays d'origine et du pays d'accueil).

Il faut surtout se dire que les politiques migratoires sont parmi les politiques publiques les plus difficiles à mettre en œuvre. Car une politique migratoire est toujours une solution collective et l'acte de migrer, un destin individuel.

Ne pensez-vous pas que ce projet de loi va compliquer davantage les relations diplomatiques franco-algériennes, déjà fragilisées par tant de questions d'ordre politique et économique voire historique ?

Les relations franco-algériennes n'ont jamais été un long fleuve tranquille mais ce qui compte, c'est la profondeur et la réalité des liens entre nos deux peuples, au-delà des contingences politiques.

Entretien réalisé par Younès Saadi